



## Demande de documents même séparés

-----  
Par ALIZEN

Bonjour,

Nous sommes séparés ( sans jugement) depuis le mois de juillet 2023.  
Mariés, mais sous séparation de biens.

Puis-je demander à son employeur une attestation de travail, sachant que l'adresse où il vit est connue par moi?

Si oui, quels sont mes documents dont il ne peut refuser de me transmettre ?

Si possible avez-vous des textes,pour pouvoir étayer ma demande ?

Merci par avance,

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Pour quelle raison voulez-vous ce document ? L'employeur peut refuser...

-----  
Par ALIZEN

Bonjour,

La demande du document est pour mon dossier de mutation.

-----  
Par Isadore

Bonjour,

L'employeur de votre époux ne vous doit rien, sauf si une décision de justice le contraint à quelque chose. Il n'a pas le droit de vous donner des documents personnels concernant ses salariés. Si vous voulez des documents, demandez les à votre mari. Aucun texte ne contraint cet employeur à vous donner quoi que ce soit, mais il y en a qui lui interdisent de vous transmettre des informations personnelles.

-----  
Par yapasdequoi

Si vous êtes séparés, en quoi l'attestation de son employeur peut-elle vous être utile ?